

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2012 À 20:30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 19 novembre 2012 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 20:30 heures.

Madame la mairesse Nathalie Bresse déclare la séance extraordinaire ouverte.

2.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 568 RELATIF AUX POUVOIRS ET OBLIGATIONS ADDITIONNELS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**(En vertu du Code municipal article 445)**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller **André Tousignant** qu'à une séance ordinaire subséquente, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 568 relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

5.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

6.

**2012-11-203 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

